La dette des pays les plus pauvres au cours des années 90

Du point de vue de l'emprunteur (du débiteur), l'ampleur d'une dette ne se mesure pas en termes absolus, mais en termes relatifs. Une dette est toujours fonction de la capacité de remboursement du débiteur. Ceci vaut d'ailleurs tant pour les pays que pour les entreprises ou les ménages. En outre, la capacité de remboursement de la dette est largement fonction du niveau et de la régularité des revenus. Ainsi une famille - qui a une garantie de salaires (avec des perspectives de croissance) – ne rencontre guère de difficultés à rembourser un prêt hypothécaire, d'autant plus quand les taux d'intérêts restent constants, voire baissent.

Pour maints pays, ces différentes conditions n'étaient pas réunies durant les dernières décennies. Les pays dont les recettes à l'exportation sont largement tributaires de l'évolution des prix mondiaux des matières premières ont été confrontés à des situations particulièrement difficiles. Au moment même où les taux d'intérêt augmentaient, les termes de l'échange[1] ont fortement chuté. Un double fardeau (imprévu) a lourdement contrarié le processus de développement de ces pays et affecté leur capacité de remboursement. En clair, le service de la dette s'est alourdi au moment où leurs revenus ont diminué.

Actuellement une quarantaine de pays sont ainsi identifiés comme des pays pauvres fortement endettés (" Heavily indebted poor countries " - HIPC). Alors que leur dette ne constitue qu'une faible fraction de la dette globale du Tiers Monde, elle représente pour chaque pays un fardeau extrêmement lourd.

Trois quarts des HIPC sont des pays africains. Compte tenu de la prédominance des pays d'un même continent et en raison des relations spécifiques de l'Europe avec ce continent, nous allons concentrer notre analyse sur cette trentaine de pays.

La crise asiatique et le ralentissement de l'activité en Europe ont lourdement affecté les activités à l'exportation de l'Afrique subsaharienne. Cette dernière a dû faire face à un ralentissement du rythme de croissance des volumes exportés et, surtout, à la chute des cours des matières premières (-15.7% en 1998 pour les produits (hors pétrole))[2]. Compte tenu de la forte dépendance de ces activités, beaucoup de pays africains ont connu un recul de leur niveau de vie. Pour l'ensemble de la zone, l'on note une *baisse* d'environ 1% du revenu par tête d'habitant.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)[3] l'Afrique subsaharienne risque de devoir attendre deux générations pour retrouver son niveau de vie moyen de 1975. En effet, à l'heure actuelle 42% des Africains vivent avec moins d'un dollar par jour. Toujours selon le PNUD, la consommation par habitant

Commerce international de marchandises

(variation annuelle en %)

Source: World Bank, Global Development Finance 1999, p. 17 et 170

Spécification	1991-1997	1997	1998
Commerce mondial	6.8	9.2	4.8
Commerce de l'Afrique subsaharienne			
Importations	3.4	5.7	4.3
Exportations	2.8	9.2	2.7
Evolution du PIB par tête d'habitant des pays d'Afrique subsaharienne	-0.4	0.4	-0.8

est inférieure de 20% au niveau de 1980 et l'Afrique subsaharienne est la seule région où la pauvreté monétaire et humaine est en augmentation. La pauvreté monétaire a augmenté de 40% depuis 1987 et on estime que l'accès aux services publics a diminué de moitié depuis 1980.

Quoique le volume de la dette des pays d'Afrique subsaharienne ne représente qu'une faible fraction de la dette des pays en développement, la proportion de la dette par rapport au PIB ou aux exportations de ces pays est de loin la plus élevée. Contrairement aux autres pays, cette proportion a même augmenté au cours des dix dernières années. Deux phénomènes sont essentiellement à l'origine de l'évolution défavorable de la dette par rapport aux exportations : alors que les exportations ont progressé faiblement – et nettement moins que le commerce mondial (cf tableau) –, la dette a continué à progresser à un rythme soutenu. Compte tenu du lien intrinsèque des deux évolutions, il s'avère opportun de relever certaines caractéristiques des deux composantes.

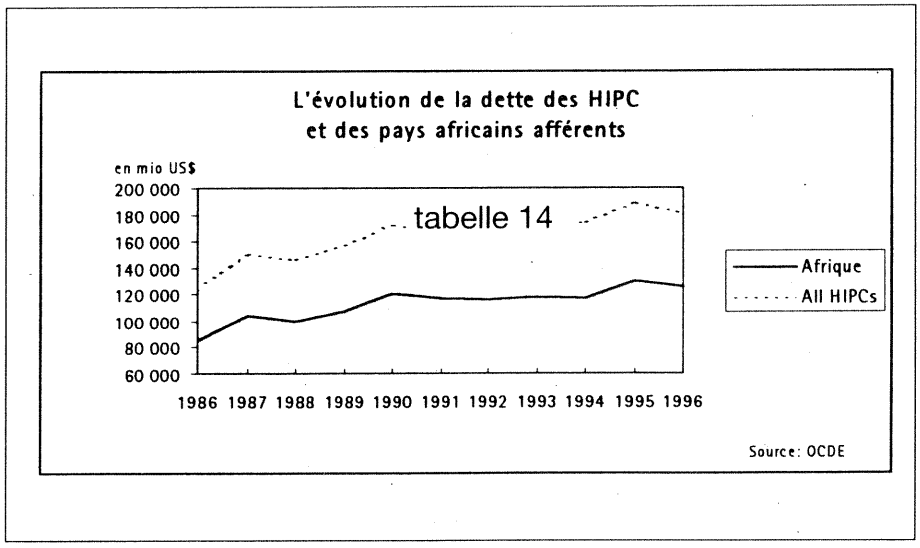

Les problèmes structurels des exportations de l'Afrique subsaharienne

En 1995, les exportations de marchandises de l'Afrique subsaharienne se sont chiffrées à 73 milliards de dollars (dont 28 milliards pour l'Afrique du Sud). En comparaison, ce montant équivaut aux seules exportations de la Malaisie (74 milliards de dollars, mais est nettement inférieur aux exportations de la Corée du Sud (125 milliards). De façon générale, le commerce de l'Afrique subsaharienne s'est proportionnellement très mal développé et a conduit à une marginalisation du continent africain dans le commerce mondial. Actuellement l'Afrique subsaharienne ne représente plus que 0.8% des exportations mondiales, contre 3.3% en 1950 et 2.5% encore en 1980. Une des raisons de ce déclin relatif tient à la faible modification structurelle des produits. La plupart des pays restent concentrés sur des exportations de matières premières. Pour les deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne, les exportations de produits manufacturés représentent moins de 15% des exportations totales. En 1995, l'industrie n'a atteint que 11.5% du PIB de l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), contre 21% en Amérique latine et 24% en Asie du Sud Est[4].

Certaines études ont clairement mis en exergue que les structures à l'exportation sont largement fonction des dotations en ressources. Ainsi les pays disposant de beaucoup de capitaux et d'effectifs bien qualifiés exportent des produits de haute technologie. Par contre,

Dette, budget et développement

Dans un pays (en phase de développement) un budget bien conçu inclut des dépenses courantes au titre de l'éducation (essentiellement pour les niveaux primaires et secondaires) de quelque 5% du PIB ; des dépenses pour la santé d'environ 3% ; un coût pour l'administration publique de 2% et des crédits pour la police et la défense de quelque 3%. Au moins 5% du PIB devront être consacrés à l'infrastructure, même si le gouvernement réserve certains domaines (comme les télécommunications, les autoroutes et les ports) au secteur privé et concentre ses efforts sur les domaines qui sont à financer plus difficilement par le marché (comme les routes rurales).

Le total de ces dépenses atteint quelque 18% du PIB. Il ne reste donc guère de place au service de la dette et aux autres subventions aux entreprises et aux ménages (à l'exclusion des programmes de santé et de formation précités).

On peut concéder que le volume des aides au développement pour certains pays peut excéder 5% du PIB et permettre de couvrir certaines dépenses gouvernementales. Toutefois, maintes aides sont directement allouées à des entreprises, des coopératives ou des ONGs, sans être comptabilisées au niveau du budget de l'Etat.

Comme l'expérience l'a montré, la couverture croissante du service de la dette par le biais du budget de l'Etat se traduit :
- soit par un déficit excessif ;
- soit par une coupe dans les crédits alloués à l'éducation, à la santé ou aux infrastructures de base ;
- soit par un relèvement des impôts qui freinent le développement économique.

Chaque variante constitue un frein au développement et, partant, un élément qui contribue directement et indirectement à l'alourdissement de l'endettement.

Source : UNCTAD, Trade and Development Report, 1998, p. 130

des pays dépourvus de capitaux et avec des déficiences au niveau des qualifications exportent plutôt des produits primaires. L'analyse des structures à l'exportation des pays africains ne contredit pas ces thèses. Beaucoup de pays sont très mal dotés en ressources financières pour contribuer de leur propres moyens au développement industriel et pour assurer une formation adéquate.

Sans le renforcement de cette base, les pays africains ne pourront pas procéder à la restructuration de leur économie qui est indispensable pour pouvoir sortir de leur dépendance de l'évolution des cours des matières premières. A défaut d'une évolution favorable de ces cours, cette mutation ne pourra être réalisée que par l'apport de capitaux étrangers (aide ou investissements directs étrangers). Or, au cours des dernières années, les entrées de capitaux étrangers sous forme d'aide ou d'investissement ont été très modestes ; au même moment, les pays africains ont consacré d'importantes sommes au remboursement de leur dette.

Le cercle vicieux de la dette

A de rares exceptions près, les dettes contractées par les pays d'Afrique n'ont pas été suffisamment utilisées à des fins de restructuration industrielle et/ou à un renforcement des capacités de production (e.a. infrastructure, formation). La crise de la dette qui sévit actuellement aggrave les conditions de vie déjà très difficiles (cf la baisse du revenu par tête d'habitant en 1998) et fait reporter à défaut de moyens les nécessaires réformes structurelles.

Quelque 93% de la dette extérieure des pays d'Afrique subsaharienne sont publics ou officiellement garantis et près de 80% de cette dette sont contractés auprès de créditeurs officiels, en y incluant la part substantielle et croissante des institutions financières multilatérales. La dette de ces pays est donc essentiellement de type officiel.

Une autre caractéristique de cette dette est la croissance continue des arriérés de dette. Cette évolution est sans doute le meilleur indicateur du surendettement de ces pays, c'est-à-dire de leur incapacité de remboursement. En 1996, les arriérés cumulés, en rapport avec les intérêts et le principal ont atteint 64 milliards de dollar, soit 27.4% du total de la dette. Plus préoccupant encore est le fait que les deux tiers de l'accroissement de la dette depuis 1988 sont dus aux arriérés.

Le surendettement a des effets pervers sur l'investissement et la croissance économique de l'Afrique. Comme l'essentiel de la dette est contracté par les instances gouvernementales, le surendettement affecte lourdement les investissements publics aussi bien dans le domaine des infrastructures et de la formation que pour la santé et les autres volets sociaux. De surcroît, le surendettement affecte la crédibilité politique de ces pays, et il est perçu par les investisseurs privés potentiels comme une insécurité considérable. En effet, les investisseurs ont la crainte que leurs bénéfices éventuels soient fortement taxés afin de subvenir au service de la dette extérieure. Ceci vaut pour les investisseurs nationaux et étrangers. Ces derniers évitent d'investir dans des pays rencontrant des difficultés majeures de remboursement de leur dette.

De façon générale, les investissements en Afrique subsaharienne ont régressé en moyenne de 0.5% entre 1980 et 1994 ; par tête d'habitant le recul est encore plus net. La part des investissements dans le PIB est passé de 26% dans les années 70 à 20% dans les années 80 et même à 16% seulement pour les années 90.

Les investissements publics furent réduits de plus de la moitié, alors que les investissements privés ont baissé de 12% dans les années 70 à quelque 10% au milieu des années 90. Ce déclin des investissements retarde bien évidemment le développement en général et plus particulièrement les adaptations structurelles indispensables.

A la détérioration constante des termes de l'échange et à l'insuffisance des flux d'aide pour compenser cette perte du pouvoir d'achat, s'est donc ajouté le problème du surendettement qui a conduit les pays de l'Afrique subsaharienne dans un cercle vicieux décourageant les investissements nécessaires à la croissance et au développement. Seule une annulation (constructive avec constitution d'un fond de développement ("Gegenwertfond")) de la dette peut permettre de sortir de ce cercle vicieux.

Guy Schuller

---

[1] Le rapport entre les prix à l'exportation et les prix à l'importation
[2] World Bank : " Global Development Finance 1999 "
http://www.worldbank.org/prospects/gdf99/
[3] in L'Echo (22 avril 1999)
[4] UNCTAD : Trade and Development Report, 1998

La plus grande librairie papeterie du bassin-minier

librairie diderich

sa librairie pour les jeunes
ses jouets éducatifs
sa papeterie-cadeaux
tous les livres et articles scolaires

2-4, rue Victor Hugo
Esch-sur-Alzette
Tél. 55 40 83 Fax 55 70 56